

Maitrise d'ouvrage :  
SOC COOP AGRICOLE SUR ROUSSILLON,  
EARL LA CATALANE, EARL COTE RADIEUSE,  
EARL MARAICHAERES DU ROUSSILLON,  
EARL TOMVILLE



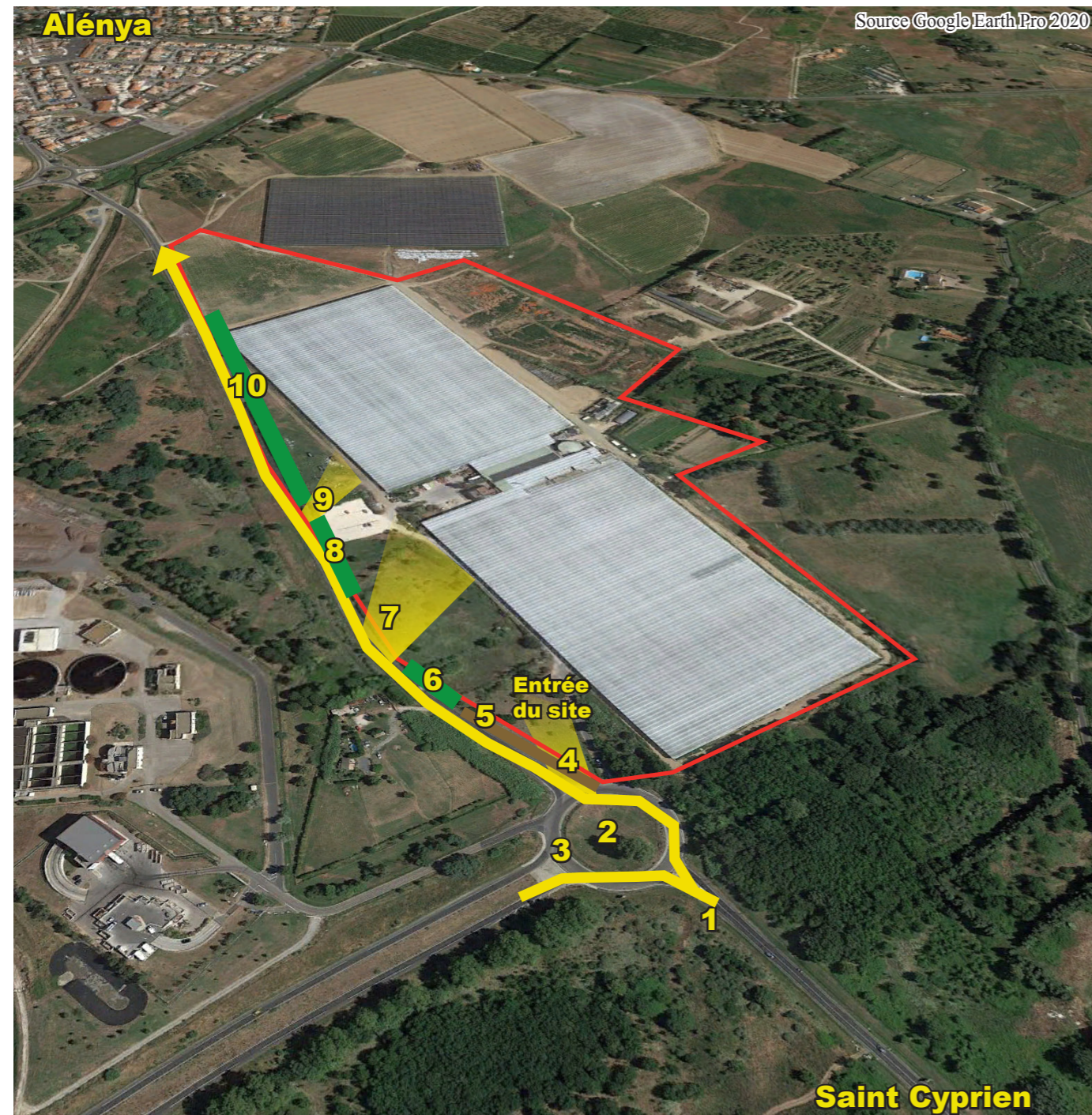
### Analyse paysagère du projet de renouvellement de serres agricoles sur la commune de Saint Cyprien

- **E**tude synoptique du tronçon de la RD 22 Saint Cyprien vers Alénya
- **E**tude synoptique du tronçon de la RD 22 Alénya vers Saint Cyprien
- **E**tude synoptique du point de vue des voies douces existantes à proximité du projet
- **L**e bassin de rétention jouxtant le projet de renouvellement des serres
- **L**a chapelle de Villerasse à proximité du site
- **B**ilan des mesures paysagères pour limiter l'impact visuel du projet par rapport à tous les usagers
- **P**hotomontage du projet de masque végétal des serres depuis Alénya
- **L**a palette végétale





# 01. ETUDE SYNOPTIQUE DU TRONÇON DE LA RD 22 SAINT CYPRIEN VERS ALÉNYA

Du point de vue de l'automobiliste, les brefs points de vue en direction des serres correspondent à des tronçons de haies à replanter. La parcelle de l'entrée du site est arborée et n'a pas de haie au premier plan, le premier bâtiment est donc partiellement visible.

L'impact visuel sur le tronçon de la RD 22 Saint Cyprien-Alénya se résume à quelques brèves fenêtres visuelles, qu'il conviendra de combler par des plantations de haies de Laurier-rose et cyprès (linéaire déjà présent sur une bonne partie).



Source Google Earth Pro 2020

-  Limites parcellaires du projet
-  Cônes de vue brefs sur les serres, du point de vue de l'automobiliste empruntant la RD 22
-  Haies de Lauriers-rose ponctués de cyprès, accompagnées de cannes de Provence qui limitent les vues.
-  Linéaire de cannes de Provence de plus de 2 mètres qui limitent les vues vers le site, mais qui sont fauchées une fois par an.

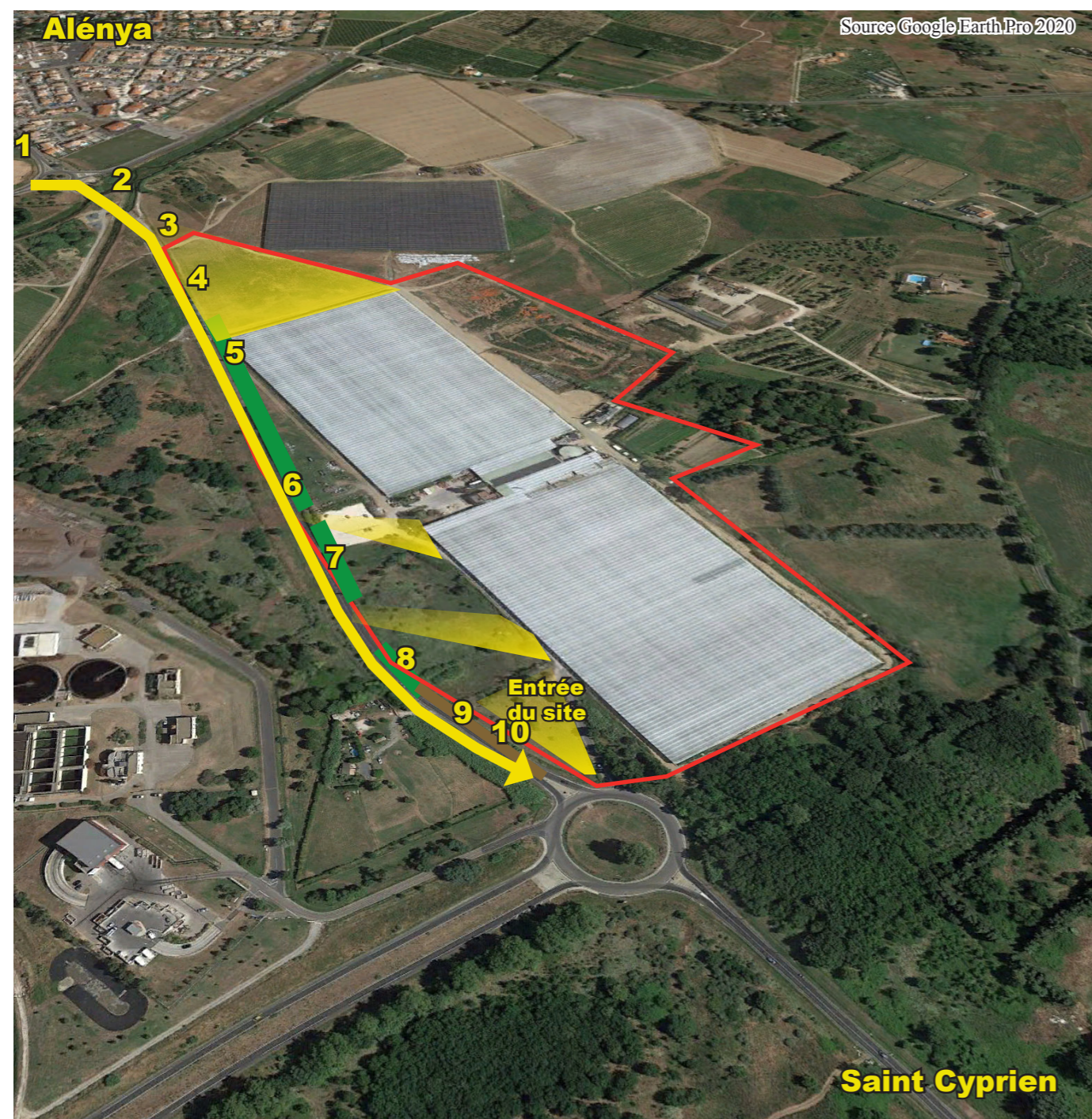






8 b. Même point de vue que la photo précédente sans cannes de Provence



## 02. ETUDE SYNOPTIQUE DU TRONÇON DE LA RD 22 ALÉNYA VERS SAINT CYPRIEN

Du point de vue de l'automobiliste, les points de vue en direction des serres dans cette direction, sont plus impactants, surtout à la sortie du rond-point du village d'Alénia. Un large champ visuel sur le premier bâtiment (photos 2-3-4) qu'il serait primordial d'aménager, en atténuant l'impact par des plantations de haies (même linéaire Laurier-rose et cyprès) ou haies mixtes variées (arbusive et arborée). Les autres brèves fenêtres visuelles sur les serres (photos 6-8-9) correspondent (comme vu précédemment pour le tronçon Saint Cyprien -Alénia) à des tronçons de haies à replanter.



-  Limites parcellaires du projet
-  Cônes de vue sur les serres du point de vue de l'automobiliste sur la RD 22
-  Haie sde Lauriers-rose ponctuées de cyprès, accompagnés de cannes de Provence qui limitent les vues.
-  Linéaire de cannes de Provence de plus de 2 mètres qui limitent les vues vers le site, mais qui sont fauchées une fois par an.

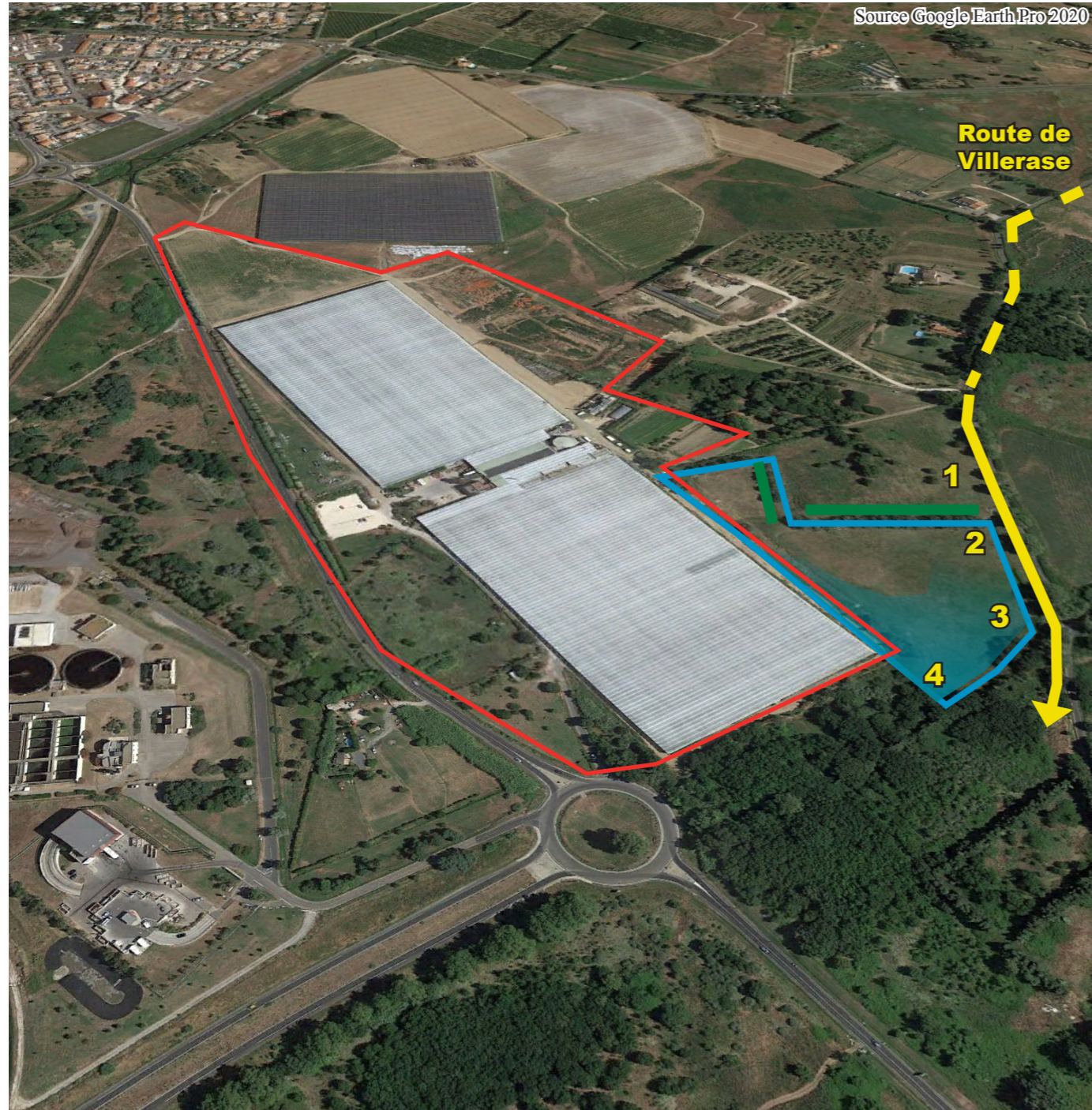


Serres agricoles existantes





## 04. LE BASSIN DE RÉTENTION



Le bassin de rétention est une vaste prairie pâturée, bordée de peupliers sur une partie.  
 Le caractère humide est caractérisé par une végétation hydrophile sur une large partie.  
 Plus qu'un bassin de rétention, cette zone permet une diversification des milieux présents en permettant la création d'un écosystème humide. Il pourrait être intéressant de le valoriser en plantant des bosquets d'arbres type peupliers ou saules ou des sujets isolés afin de maintenir le milieu ouvert et pâturé. Ce qui permettrait une liaison (corridor écologique) avec les autres zones à caractère hydrophile mais de milieux plus fermés, au sud du bassin de rétention.

 Bassin de rétention

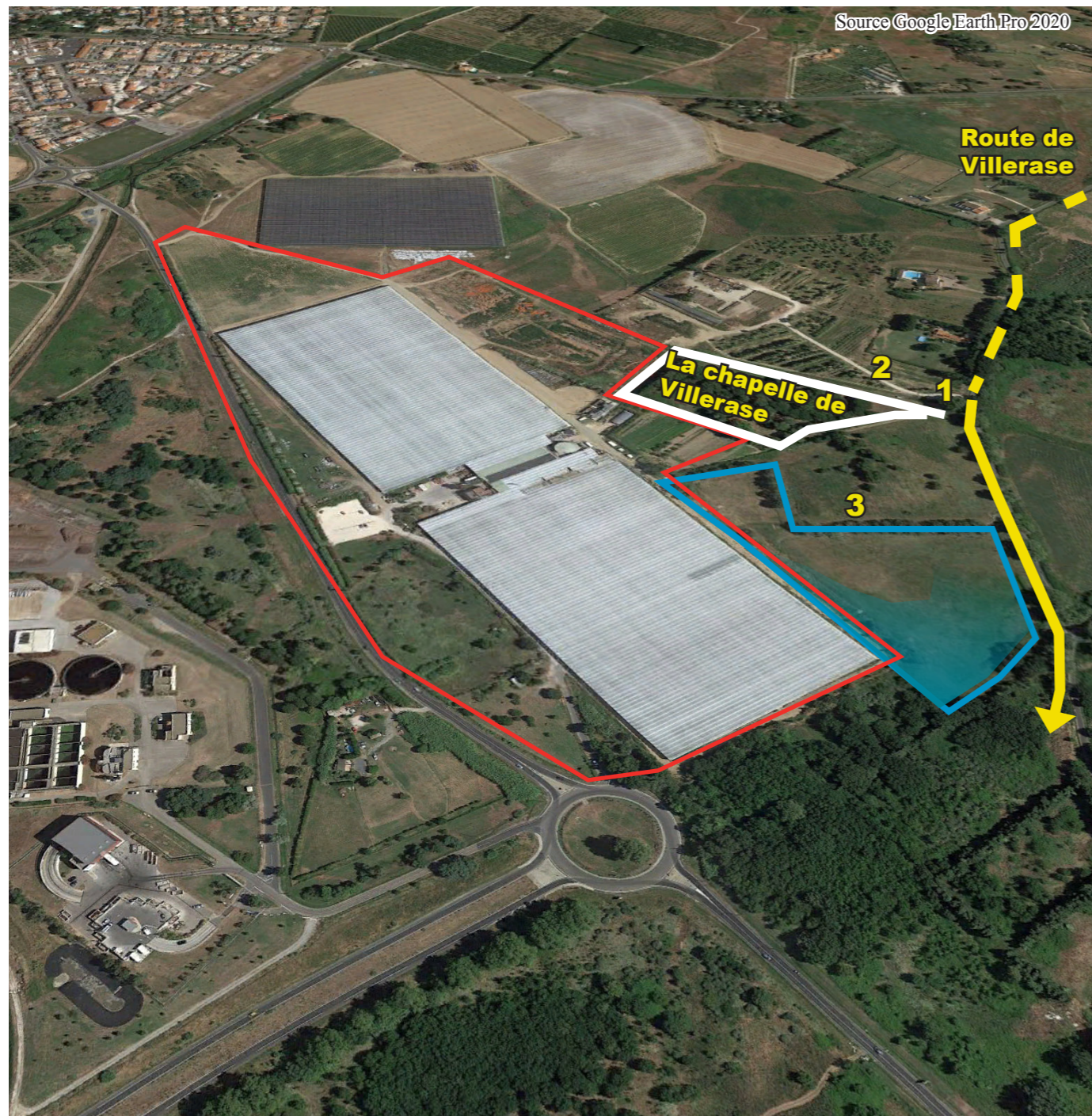
 Zone de prairie à caractère humide

 Alignements de peupliers



Végétation rivulaire humide (bordures de cours d'eau) au sud de la parcelle

## 05. LA CHAPELLE DE VILLERASE À PROXIMITÉ DU SITE



Désormais complètement détruite, il n'en reste que l'église qui a été transformée en chapelle. Aujourd'hui, une zone de loisir autour de la jolie chapelle romane, au fond d'un champ. Si autrefois elle était accessible elle est désormais entourée d'un grillage en empêchant l'accès. C'est désormais un lieu de loisir, géré par la mairie qui régleme le site. Lovée dans son écrin de végétation, la chapelle est imperceptible depuis ses abords proches, il n'y a donc pas de co-visibilités directes avec le projet, malgré la proximité.



Le portail d'accès du site de la chapelle de Villerase géré par la mairie de Saint Cyprien



Il est impossible depuis les abords de la parcelle clôturée de percevoir la chapelle dans son écrin de végétation.

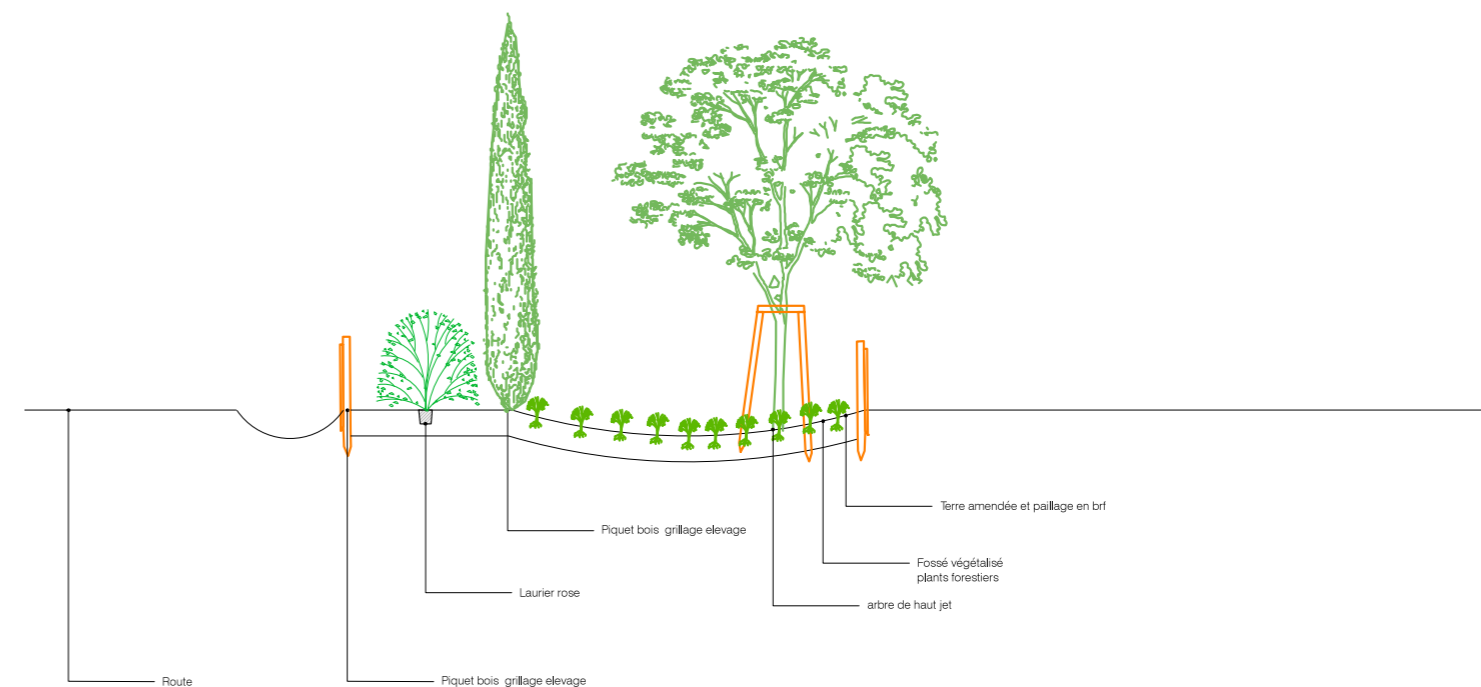
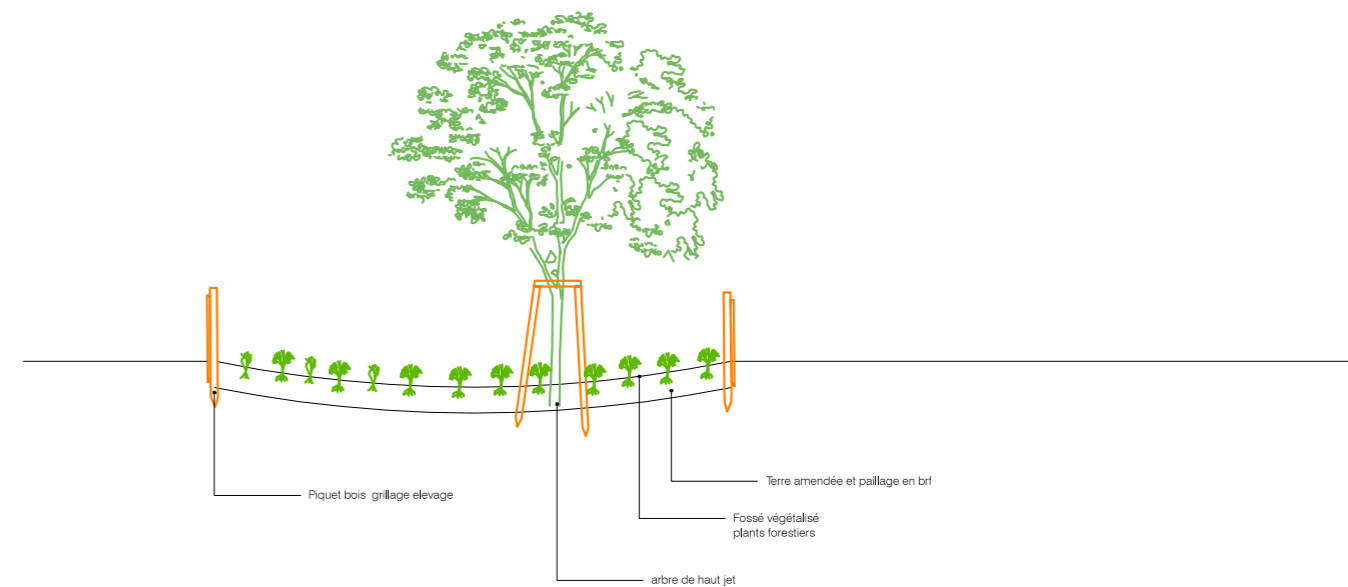


La chapelle depuis l'intérieur du site (uniquement visible sur autorisation de la mairie)

## 06. BILAN DES MESURES PAYSAGÈRES POUR LIMITER L'IMPACT VISUEL DU PROJET PAR RAPPORT À TOUS LES USAGERS.



Plantations de haies mixtes variées (arborées et arbustives), possibilité de planter des haies de Lauriers-rose ponctuées de cyprès dans la continuité du linéaire existant. Le long de la RD 22, la présence de cannes de Provence (fauchées au moins une fois par an) empêche toutes futures plantations, un retrait de minimum 2 mètres vers l'intérieur sera donc nécessaire pour pouvoir envisager les futures plantations.





## 07. PHOTOMONTAGE DU PROJET DE MASQUE VÉGÉTAL DES SERRES DEPUIS ALENYA



Simulation avec plantation de haie en bordure de parcelle, vue depuis la sortie du village d'Alénia

## 08. LA PALETTE VÉGÉTALE

### Les arbres

Le choix des arbres s'oriente vers des essences variées aux floraisons diverses adaptées au paysage environnant pouvant accueillir la faune locale. Pour les arbustes on recherche un foisonnement de couleurs, de floraisons, de fruits et de feuillages différents pour créer un site attractif pour les espèces mellifères et pour la petite faune.



*Platanus occidentalis*



*Tilia cordata*



*Celtis australis*



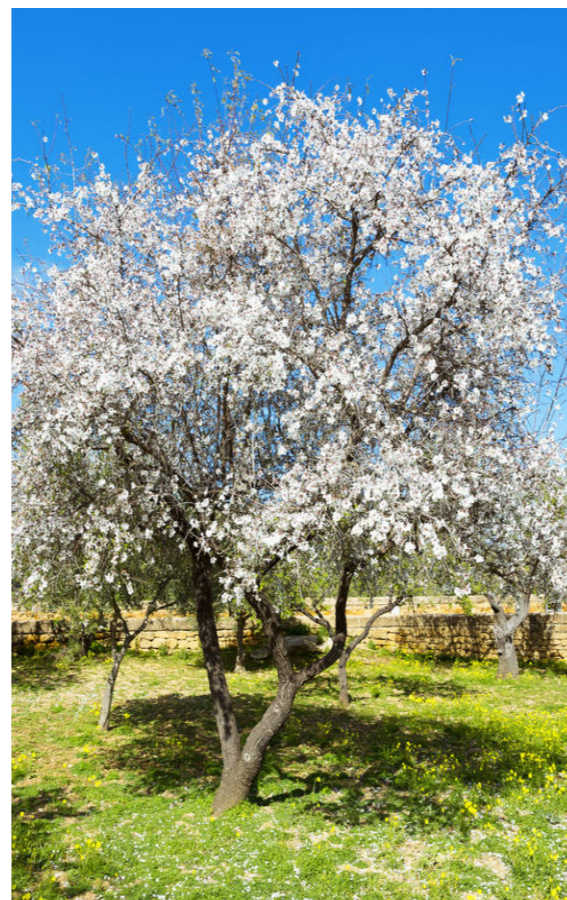
*Koelreuteria paniculata*



*Cupressus sempervirens stricta*



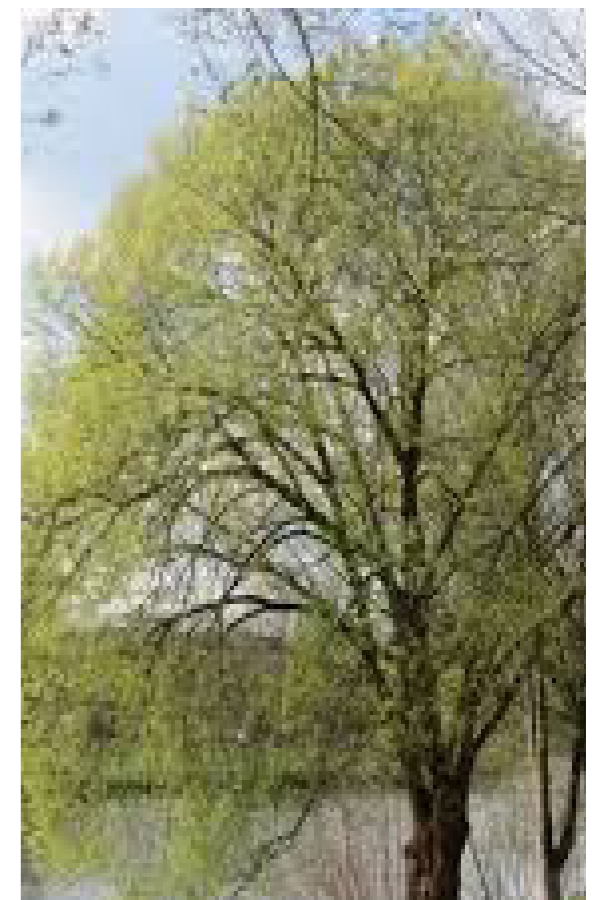
*Fraxinus excelsior*



*Prunus amygdalus*



*Quercus patrea*



*Salix alba*

Les arbustes



Amelanchier lamarkii



Continus coggygria



Cydonia oblonga



Neprium alaternus



Punica granatum



Arbutus unedo



Cornus alba



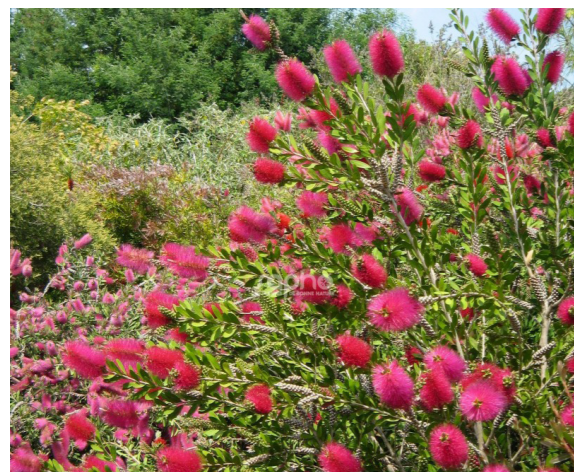
Myrthus communis



Pittosporum tobira



Viburnum tinus



Callistemon viminalis



Corylus avelana



Nerium oleander



Pistacia lentiscus



Vitex agnus castus